

Secrétariat communal
Votre correspondant : JLM
Réf. : QE LV 14.04.2023 - Précompte immobilier
T. 02/600.49.62
secretariat.1080@molenbeek.irisnet.be
www.molenbeek.be

Monsieur Luc Vancauwenberge
Conseiller communal
Rue du Menuet, 36
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Molenbeek-Saint-Jean, le 20/04/2023

Objet : votre question écrite relative au précompte immobilier.

Monsieur le Conseiller communal,

Vous trouverez ci-dessous les réponses à votre question écrite relative au précompte immobilier.

Identifiant de la parcelle	Code postal	Rue (FR)	Numéro	RC	RC indexé	Pri
21012A0017700000B004P0000	1080	AVENUE DU PORT	2	2.261.631	4.316.097	2.394.894,32
21012A0016800000V011P0001	1080	AVENUE DU PORT	6	664.737	1.268.584	703.905,55

Le paiement total de 3.098.799,87 € a été effectué et la partie qui revient à la commune est bien de 2.338.585,17 €.

Ces informations sont communiquées conformément à l'article 127 de l'ordonnance du 6 mars 2019 relative au Code bruxellois de procédure fiscale.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
La Secrétaire f.f.,



Marijke Aelbrecht.

La Bourgmestre,



Catherine MOUREAUX.

De : Luc Vancauwenberge <lucvancauwenberge.conseiller@gmail.com>

Envoyé : mercredi 12 avril 2023 12:55

Objet : QE concernant le précompte immobilier

Bonjour,

Merci de me répondre aux questions suivantes.

Cordialement et merci d'avance pour vos réponses,

Luc Vancauwenberge
conseiller communal

Question écrite

Quelle est le RC du siège social de la KBC rue du Port n°s 2 et 4, ainsi que les n°s 6 et 8?

Combien de précompte paient-ils à la commune?